



Communiqué de presse

28 octobre 2022,

Un coup de pouce aux communes du Hainaut pour l'installation de bornes de recharge électriques

Engagée dans un dispositif d'économie d'énergie au sein de son administration - le Plan PEP'S pour Energies Positives -, la Province de Hainaut collabore également avec la Wallonie pour faire avancer la cause du renouvelable !

Dans le cadre du programme « Politique Locale Énergie Climat » (POLLEC), les services de la Province aident les communes à mettre en œuvre leur propre Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC). Mais pas seulement : **le Hainaut veut aussi soutenir nos municipalités dans le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques.**

Après un appel à candidatures et un examen technique de leur dossier, le Collège provincial vient de **valider l'octroi d'une subvention de plus de 16 000 € à onze communes** pour installation d'une ou plusieurs de ces bornes sur leur territoire. Il s'agit de Charleroi, Dour, Gerpinnes, Les Honnelles, Les Bons Villers, Mons, Pont-à-Celles, Quaregnon, Saint-Ghislain, Seneffe et Soignies.

Dans le cadre de ce même programme financé par la Wallonie, la Province équipera également ses propres sites en bornes de recharge à hauteur de 86 000 €.

Rappelons que le dispositif POLLEC - pour lequel la Province de Hainaut assure un rôle de coordinateur territorial - vise à favoriser la mise en œuvre concrète de projets à court, moyen et long terme, visant la diminution des émissions de CO2 sur les territoires communaux, ainsi que le développement des énergies renouvelables.